



COMMUNIQUE DE PRESSE

16 octobre 2020

Réhabilitation des îles et marges alluviales du Vieux Rhône : un important programme pluriannuel démarre cet automne sur la commune de Baix (Ardèche)

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a présenté ce vendredi 16 octobre aux riverains de Baix le projet de réhabilitation de la île de Géronton et des marges alluviales du vieux Rhône sur ce secteur. Débutant en octobre 2020, les travaux devraient s'établir sur deux saisons pour permettre la réhabilitation de plus de 1,8 km de île, bras mort du fleuve.

Après une phase de déboisement ciblée et d'enlèvement des plantes exotiques envahissantes qui débiteront dès octobre, les travaux de réhabilitation porteront essentiellement sur des **opérations de démantèlement de digues sur la rive droite et de creusement de la île**. Ils sont complétés par des **opérations de curage** du fond des îles afin de permettre une connexion avec le Rhône à partir d'un débit de 300 m³/s, et d'améliorer ainsi les conditions d'écoulement et de mise en mouvement des matériaux grâce à l'énergie du fleuve. Un pont cadre remplacera le passage à gué et permettra la continuité d'accès au stade de football.

Un chantier pour réactiver la dynamique du fleuve

Le projet de réhabilitation des îles a été initié en 2011 et est labellisé Plan Rhône. Il est mené par CNR (maître d'ouvrage) en collaboration avec de nombreux partenaires et acteurs du territoire.

Les travaux sur le site de Baix visent les objectifs suivants :

- La restauration des processus d'érosion/dépôt sur les marges,
- Permettre l'expression des différents stades de la succession végétale des milieux alluviaux
- **La restauration directe des habitats aquatiques et humides annexes dans une logique d'amélioration et de diversification de la biodiversité**
- La prise en compte des espèces exotiques envahissantes
- Redonner de l'espace de liberté au Rhône en améliorant le passage des crues

Les travaux sur cette zone concernent une longueur traitée de 1,8 kilomètre de linéaire et représentent un investissement de **2.95 millions d'euros** (terrassment + végétalisation) financés à part égale par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et CNR.

Contacts presse CNR :

Quentin Péchoux – 06 31 27 19 36 - q.pechoux@cnr.tm.fr



La lône de Géronton sera restaurée pendant 2 saisons. Photo d'illustration

Planification du chantier :

- Octobre – Novembre 2020 : travaux préparatoires (déboisement/défrichage)
- Novembre 2020 – Février 2021 : travaux de terrassement saison 1
- Septembre 2021 – Février 2022 : travaux de terrassement saison 2
- Février 2022 – Décembre 2022 : remise en état écologique

Les travaux peuvent s'étalonner sur 3 saisons en cas d'aléas climatiques, notamment hydrométéorologiques, de septembre 2022 à février 2023.

Les chiffres clés

- **2,95 M€** : le montant des travaux de terrassement et végétalisation
- **57 m³** : la surface de sédiments qui seront réintroduits dans le Rhône
- **880 m** : la longueur de démantèlement des digues longitudinales
- **12 000 m³** : de graviers restitués au Rhône

Contacts presse CNR :

Quentin Péchoux – 06 31 27 19 36 - q.pechoux@cnr.tm.fr

A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 15 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 600 actions ont déjà été menées depuis 2003 pour près de 500 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.